UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

(UAC)

-**-****-**

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

-****-*****-**

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

(DPH)

-***-*****-**

MEMOIRE DE LICENCE

LE CONSENSUS DEMOCRATIQUE A TRAVERS *L'ILLUSION DU CONSENSUS* DE CHANTAL MOUFFE.

Présenté par :
Yaou Crépain KAKOU

Sous la direction de :
Eustache Roger Koffi ADANHOUNME
Maître de Conférences des Université du CCAMES

Soutenu le 21 /04/2022

Année académique : 2021-2022

À mes chers parents, KAKOU Aimé et COFFI Eulalie.

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué de par leur conseil et orientation dans la rédaction de ce mémoire. Je voudrais dans un premier temps remercier mon directeur de Mémoire le professeur Eustache ADANHOUNME, ex-chef du Département de philosophie à la Faculté des Sciences Humaines Et Sociales (FASHS) de l'Université d'Abomey- Calavi, pour sa patience et surtout pour sa disponibilité dans l'aboutissement de ce travail de recherche. Je m'en voudrais de ne pas dire un grand merci au professeur Assane MAHAMANE pour son apport dans la construction de l'édifice intellectuelle que je suis.

Je tiens à remercier M. Mama Djima Mama ZAKARI qui s'est personnellement engagé de façon infaillible dans la réalisation de ce document.

Merci également à M. Maurille KOSSOUHO pour son implication personnelle, son apport dans la qualité de ce travail, à M. Michel HOUNKPONOU pour avoir abattu un travail important dans la correction de mon document.

À M. Denis SABO commissaire-adjoint au Commissariat d'Akassato et auteur de l'ouvrage *"La police de la population"* et Mme Judith OGOUGBE, merci également pour leur conseil, leur soutien moral, financier et matériel.

À mes chères sœurs Estelle, Annie et Constantine KAKOU pour leur encouragement permanent et leur soutien moral,

À mon très cher frère Fiacre KAKOU, pour son appui et son encouragement.

À tous les membres de ma famille en particulier, au feu Ludovic KAKOU qui a été mon soutien premier dans la famille pour ses conseils et soutien financier et matériel. À Samuel, Nicodème et Parfait KAKOU je dis merci pour l'effort consenti le long de mon cursus. Que ce mémoire soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués et le fruit de votre soutien infaillible.

Résumé

Le présent travail de recherche s'est articulé autour de l'épineuse préoccupation, celle de la place qu'occupe le consensus dans les démocraties contemporaines. S'appuyant sur *l'illusion du consensus* de Chantal MOUFFE, nous avons développé au premier chapitre les sources de la croyance au consensus et les conséquences de son imposition. Au chapitre second, il a été expliqué la conception moufféenne du consensus. Il en ressort que le consensus démocratique est illusoire. Dans ce chapitre, y sont développées, les grandes orientations de la pensée moufféenne, elles sont axées sur l'agonisme qui reconnait le conflit à l'idéal démocratique mettant ainsi en valeur l'antagonisme du politique. La troisième partie est consacrée à la portée et aux limites de l'approche agonistique pour en conclure que le consensus démocratique est indispensable dans la gestion des nations africaines en particulier et à celles du monde en général.
Mots clés : Agonisme, Antagonisme, Consensus, Démocratie, Politique.

Abstract

The present reseach work is centred round about the thorny preoccupation of the Place that the consensus occupled in the contemporary democraties. Base on the *illusion consensus* of Chantal MOUFFE, we developed in the first chapter, the sources of the consensus belief and consequences of its imposistion. In the second chapter, it was explained the mouffean conception consensus. It came out that the democratic consensus is an illusiony. In this chapter, we developed, the great orientations of Mouffean thought, the are centred on the agonisme that recognize the conflit to the democratic ideal sowing therefore the importance of the political antagonisme. The third part is used to the reach and limites of agonistic apptoach to conclud that the democratic consensus is essential in african nations management in particular and to the one of the world in general.

Keywords: Agonism, Antagonism, Consensus, Democracy, Politics.

Sommaire

Introduction 5

Chapitre l : Du fondement du consensus démocratique..... 7

A- De l'antagonisme politique au consensus..... 7

B- Le consensus rationnel comme critère de démocratisation 13

Chapitre II : Le consensus démocratique dans la pensée de MOUFFE 18

A- La critique du consensus démocratique 18

B- Les grandes orientations de la pensée Moufféenne de la démocratie..... 24

Chapitre III : Portée et Limites de la pensée Moufféenne du consensus..... 32

A- Portée de la pensée Moufféenne du consensus démocratique 32

B- Les limites de la pensée Moufféenne du consensus démocratique..... 37

Conclusion 44

Introduction

Plusieurs États démocratiques à travers le monde entier et plus particulièrement en Afrique sont en proie à d'énormes crises politiques. On y observe de graves divisions; la violence et la rébellion s'accroissent sous diverses formes. Face à ce constat, des appels au dialogue et à la réconciliation se multiplient, le consensus dans les débats s'impose. Ce dernier rencontre parfois des oppositions dans la résolution de certaines crises politiques. C'est fort de cela que cette réflexion-ci s'intéresse au thème: *Le consensus démocratique à travers l'illusion du consensus de Chantal MOUFFE*.

Faut-il peut-être le rappeler, l'élaboration d'une pensée politique qui plus est démocratique est souvent en proie à des oppositions ou antagonismes. Ils sont d'ordre *«religieux, moral, économique, ethnique»*[1]. Ils requièrent l'attention des uns et des autres. Les débats sur ces antagonismes ne cessent de se multiplier. Plusieurs penseurs s'en saisissent véritablement. Tous recherchent les fondements d'un libéralisme politique ou si l'on veut d'un libéralisme démocratique. Un système ouvert à des critiques. Et c'est d'ailleurs la remarque qu'il convient de relever dans la pensée de Chantal MOUFFE. Cette dernière s'insurge contre le libéralisme démocratique.

À l'égard de ce système, elle porte les griefs allant de la négation de l'antagonisme inhérent à la politique à l'approbation de l'individualisme en passant par la promotion d'une politique non partisane au détriment de celle forgée autour des identités collectives, le tout Corroboré par la croyance en un consensus rationnel. Mouffe rejette l'idée du consensus démocratique, elle indique : *« Le fait de concevoir le but d'une politique démocratique en terme de consensus et de réconciliation n'est pas seulement erroné conceptuellement mais dangereux politiquement»*[2]. Ainsi, pour MOUFFE, la vision post-politique du monde conduit les libéraux vers l'imposition du consensus avec pour corollaires

[1] Carl Schmitt, *La notion de politique,* Paris, Flammarion, 1992, p. 15.
[2] Chantal MOUFFE, *L'illusion du consensus,* Paris, Michel Albin, 2016, p. 9.

l'intervention en politique de la morale. Cette morale sert de levier à l'hégémonie du système libéral, à l'imposition de la vision cosmopolitique du monde pour favoriser l'exclusion de tout système politique autre que libérale.

La conséquence de ce fait est le développement du terrorisme. Car *« ce n'est pas un hasard si, depuis la fin de la guerre froide, à la suite de l'imposition d'un modèle néolibéral de la mondialisation par les États-Unis, nous assistons à une multiplication importante d'attaques terroristes »*[3]. C'est pourquoi face à l'échec du consensus, MOUFFE propose une alternative radicale à la démocratie. Sa pensée démocratique est axée sur l'agonisme prônant ainsi la reconnaissance du conflit à l'idéal démocratique. L'agonisme devient alors le moyen par lequel l'on entend transformer une relation antagonique en une relation adversariale.

Si aux yeux de cette auteure, le consensus est illusoire, quelle en sont les causes et les conséquences ? Quelles sont les grandes orientations de la pensée Moufféenne de la démocratie ? La pensée moufféenne sur le consensus démocratique ne présente-t-elle des limites? Pour résoudre une telle problématique, nous avons structuré notre travail en trois chapitres. Dans le premier, il a été question pour nous de mettre en exergue le fondement du consensus démocratique. Dans le deuxième, nous avons la quintessence de la pensée moufféenne sur le consensus démocratique. Et dans la troisième, nous avons parlé de la portée et des limites de la pensée moufféenne sur le consensus démocratique.

[3] *Ibid.,* p. 122.

Chapitre I : Du fondement du consensus démocratique

A- De l'antagonisme politique au consensus

1- La négation de l'antagonisme du politique

Avant d'en arriver au fondement du consensus démocratique, il urge de clarifier la notion de démocratie. Dérivée du grec *dèmokratia, gouvernement populaire*, la *démocratie est un régime politique dans lequel le peuple, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens détient la souveraineté.* L'idée de souveraineté du peuple est d'une prévalence absolue comme le dit Montesquieu : *« Lorsque dans la république, le peuple en corps a la souveraine puissance, c'est une démocratie »*[4]. D'ailleurs, cette notion conduit à définir la démocratie comme étant *« le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple »*. Nous observons la combinaison de ce régime avec le libéralisme qui du latin *libéralis,* désigne *« l'attitude de tolérance à l'égard d'autrui avec respect des libertés des autres »*.

Au plan politique, le libéralisme est une doctrine préconisant le respect de la liberté individuelle et la nécessité de la garantir et de la protéger en limitant les pouvoirs et attributions de l'État. La rencontre de ce système avec la démocratie donne ce qu'on désigne par *« démocratie libérale »* qui confère à la démocratie les caractéristiques de la défense des libertés individuelles et des droits de l'homme et surtout prônant le consensus. Ainsi, le consensus est *le consentement universel, l'accord de tous les hommes sur une certaine proposition et sans doute des processus de régénération dont il est le siège.*

Cette notion de démocratie ne peut être clairement saisie que lorsqu'on y associe celle de la politique. Étymologiquement, du grec *politikos,* ce concept désigne *ce qui concerne, la cité,* (ensemble des citoyens), *l'État ou la gouvernance de la cité* (un régime politique, un parti politique). Au féminin, du grec *politikè* (sous-entendu *technè)*, il désigne *l'art ou science de la cité,* la *théorie du gouvernement des États l'action de gouverner un État.* Pour certains

[4] Montesquieu, *De l'esprit des lois,* liv.2, chap.2, t.1, Paris, Garnier, Flammarion, p.131.

philosophes, comme, Aristote, c'est *« la science souveraine et au plus haut point organisatrice* […], *c'est la science politique, elle détermine quelles sont les sciences indispensables à l'État, fixe celle que chaque citoyen doit apprendre »*[5].

Pour Ellul, ce terme est à genre double, car le désignant par le ou la *« politique ». Il affirme : «Pour moi, le politique est le domaine, la sphère des intérêts publics gérés et présentés par l'État. La politique est l'action relative à ce domaine, la direction du groupement politique .J'englobe ainsi dans ce dernier terme, la direction de la '' chose publique '' Comme la compétition entre les groupes prétendant apporter des solutions aux questions soulevées dans la société »*[6].

Observant de près cette dernière définition d'Ellul, on constate d'une part une subordination de la « politique » au « politique ». Et d'autre part, il se remarque, l'existence d'une forme de conflit, d'antagonisme, *qui n'est rien d'autre qu'une lutte entre deux forces ou deux puissances opposées*, rattachées, à cette notion de *« politique »*. Il ne saurait exister de compétition sans la mise en jeux de l'imminence de conflit d'intérêt. C'est pourquoi de cette dernière perception, nous ressortons la confirmation de la dichotomie faite du concept de « politique » par Chantal MOUFFE quand s'appuyant sur Martin Heidegger, elle *situe la politique au domaine de «l'ontique » qui traite des pratiques de la politique conventionnelle ; alors que le « politique » renvoie au domaine de « l'ontologique » qui traite de la façon dont la société est instituée*[7]. De ce fait, Chantal MOUFFE reconnait l'inhérence de l'antagonisme au politique. Il est un véritable champ d'antagonisme ou de conflit.

Selon Chantal, « *le politique désigne la dimension d'antagonisme que l'on peut tenir pour constitutive des sociétés humaines, tandis-que la politique correspond à l'ensemble des pratiques et des institutions à travers lesquelles un*

[5] Aristote, *Ethnique à Nicomaque,* vol1, Paris, Garnier, Flammarion, 1992, p.5.
[6] Jacques ELLUL, *L'illusion du politique,* Paris, La Table Ronde, 1965, p.13.
[7] Chantal MOUFFE, *L'illusion du consensus, Op.cit.,* p.18.

ordre est créé, organisant la coexistence humaine dans le contexte de conflictualité qui est celui du politique »[8]. La politique est par conséquent dépendante du politique dans la pensée Moufféenne. Elle est faite alors de conflit et d'antagonisme dans la mesure où le contexte du politique défini par MOUFFE n'est que conflictuel. Ainsi toute organisation, toute politique n'aurait aucune raison d'occulter cette réalité qui doit avoir une influence incontestable sur la politique démocratique. Et si une politique parvenait à nier l'antagonisme du politique, elle ne manquerait qu'à l'acte qui incombe à la politique.

Admettre le consensus dans un contexte de conflit dans la politique démocratique devient alors quasiment impossible. Ainsi, toute véritable politique démocratique devrait être en harmonie avec cette réalité indéniable qu'est l'inhérence de l'antagonisme du politique. Selon Chantal, c'est par dénie total du politique que certains théoriciens impliquent la politique démocratique à la réconciliation ou au consensus. On pourrait donc admettre que c'est la négation du politique dans sa dimension antagonistique qui conduit à penser la politique démocratique en termes de consensus.

Cela constitue un défaut majeur de la plupart des démocraties contemporaines, nommées de types libéraux faisant d'ailleurs l'objet d'une farouche critique de la part de certains penseurs comme MOUFFE. Pour elle, *notre 'incapacité, à résoudre politiquement les problèmes auxquels sont confrontées nos sociétés émane de cette négation du politique*[9]. Car «*les questions politiques ne sont pas de simples problèmes techniques susceptibles d'être résolus par de simples experts étant donné que des questions politiques impliquent toujours des décisions qui nécessitent que l'on fasse un choix entre plusieurs options en conflit»*[10]. Or, la caractéristique fondamentale de la démocratie libérale est cette tendance à atteindre le consensus. Il est d'ailleurs le principe par lequel

[8] *Idem.*
[9] *Ibid.,* p. 19.
[10] *Idem.*

on prétend résoudre les antagonismes politiques. Et puisqu'on nie l'aspect conflictuel du politique et l'irréductibilité de l'antagonisme, il est tout à fait normal de croire en la possibilité d'atteindre le consensus. Mais cela relève d'une faiblesse énorme car comme l'affirme la Charlroise : *« Le libéralisme doit nier l'antagonisme parce que celui-ci appel un moment de décision au sens fort où il s'agit de décider dans un contexte indécidable qui révèle immanquablement les limites de tout consensus rationnel »*[11]. La croyance au consensus démocratique est ainsi démontrée par la négation du politique dans sa forme antagonistique qui est l'une des fondements parmi tant d'autres. Quelle autre source du consensus peut-on déceler dans la pensée de MOUFFE ?

2-La représentation post-politique du monde

La notion de *« post-politique »*, c*onstitue une perspective qui envisage la gestion des sociétés au-delà du politique comme l'indique le préfixe post.* Elle provient d'une représentation du monde forgée autour de plusieurs théories annonçant l'avènement d'une société *« post-industrielle »* et soutenue par les théoriciens comme Ulrich Beck, Antony Giddens et bien d'autres. Ainsi l'approche «post-politique », admet la montée incontestée de l'individualisme et estime que le modèle politique structuré autour des identités collectives est dépassé. Car, les sociétés étant devenues *« post-traditionnelles »*, le monde est entré dans une forme de modernité réflexive qui oblige à repenser la nature et la finalité de la politique.

Cette approche devenue de nos jours chose commune, a une grande influence sur les grandes idées caractéristiques de la pensée actuelle de la démocratie. La « *réinvention de la politique »*, un concept clé de la pensée de Beck s'impose. Selon lui, l'avènement de la modernité réflexive est caractérisé

[11] *Ibid.,* p. 22-23.

par une *« société du risque »* confronté aux limites de son propre modèle. Par-dessus du simple modernisme, cette modernité marquée par les progrès scientifiques, économiques, naturellement illimités dont les risques pourraient être contenus par des institutions appropriées à la réflexivité, n'est pas le fruit des luttes. Par conséquent les luttes syndicales et les partis politiques sont devenus inadaptées à la nouvelle modernité qui est celle réflexive. Mieux les identités collectives caractéristiques de la *« modernité simple »* sont révolues à cause de la montée, la pression, de la mondialisation et des processus d'individualisation.

Il est évident que la question des luttes politiques étant considérée comme sans effet quant à l'apparition de l'actuelle société, la questions des conflits d'intérêts entre groupes , entre partis politiques et les termes de droite/gauche, qui prouvent l'existence de l'antagonisme dans les rapports sociaux soit inadaptées aux nouveaux conflit de la modernité réflexive . Car *« dans une société de risque, les conflits idéologiques et politique ne peuvent plus se comprendre au moyen de la métaphore gauche/droite, typique des sociétés industrielles, mais se laisse d'avantage saisir à travers les dichotomies : sur/dedans, dedans/dehors et politique/ apolitique »*[12]. Par quoi alors prétend-on procéder à l'élimination des antagonismes pourtant présents et persistants dans les rapports sociaux ?

À cette question, se présente une alternative conséquente de la vision post-politique. En effet, la société étant réflexive, tous ses compartiments prétendant avoir le monopole du savoir se rendent à l'évidence qu'ils ne sont plus les seuls détenteurs de la vérité ; d'où s'installe le « doute ». D'une part, le doute devient alors l'outil par lequel la certitude d'être le seul détenteur de la vérité se dissipe. Et dès lors que tous comprendront que la vérité n'est pas l'apanage d'un seul groupe, alors, l'antagonisme qui s'exprimait à travers la relation *ami/ ennemi* disparaît. Puisque : « *Le scepticisme généralisé et la centralité du doute tels qu'ils*

[12] Ulrich BECK, *the reinvention of politics: Rethinking modernity in the Global Social order,* Cambridge, party press, 1997, p.38.

prévalent aujourd'hui empêchent l'émergence de relation antagonistique»[13]. Par ailleurs, entrant dans la même logique, la notion de *« sociétés post-traditionnelles »* caractérisées par une forte intégration de la mondialisation ancrée dans les rapports sociaux à cause de l'extension de la connaissance humaine est un moyen au service du développement des outils de communication. Ce moyen est la source même de l'accélération des incertitudes qui impliquent le changement de l'ordre national et conduit à l'apparition d'une nouvelle société accompagnée de « réflexivité sociale ». Car le traitement de l'information devient chose continue, l'information constituant le moyen par lequel se comprennent les nombreux changements survenus dans le champ économique et politique.

De la représentation post-politique du monde, nous retenons deux thèmes majeurs à savoir : le doute et l'incertitude, tous deux induits par la réflexivité, qui permet de proclamer l'obsolescence d'une politique basée sur le système bipartite gauche/droite qui marque la présence de l'antagonisme dans tous les rapports sociaux. Ces deux thèmes sont ainsi sources d'élimination de l'antagonisme.

Par conséquent, il y a une possibilité, que les acteurs en conflit arrivent à cohabiter et à s'entendre. Donc l'approche de Giddens et Beck a pour but d'atteindre un système de gestion politique *« dialogique »*. En particulier, Giddens préconise, la nécessité d'une démocratisation des principales institutions sociales existantes à travers leur soumission au débat et à la contestation entraînées par l'expression de la réflexivité sociale. Il affirme :

> *« Cette démocratisation est déjà à l'œuvre dans quatre contexte : dans le domaine personnel, ou qu'il s'agit des rapports sexuels, relations parents-enfants, ou des liens amicaux, on assiste à l'émergence d'une démocratisation émotionnelle ; dans le champ organisationnel où les hiérarchies autocratique se trouvent remplacer par des systèmes d'autorité*

[13] *Ibid.,* p.168-169.

plus souples et davantage décentralisés ; dans l'essor des mouvements sociaux et de groupes d'entraide qui mettent en cause des espaces de dialogue public et représentent ainsi un niveau potentiel de démocratisation ; au niveau global où des dynamiques démocratiques s'appuyant à la fois sur la réflexivité, l'autonomie et le dialogue peuvent potentiellement créer un ordre cosmopolite »[14].

D'où cette tendance à atteindre le consensus à travers la vision *« post-politque »* du monde car l'objectif de tout dialogue est d'arriver à créer une forme d'entente ou d'en arriver à une *« décision consensuelle ».*

B- Le consensus rationnel comme critère de démocratisation

1-L'approche rationnelle du consensus démocratique

La notion du consensus rationnel est une tendance théorique qui soutient que des individus ayant des intérêts différents peuvent parvenir à s'entendre et atteindre le consensus au nom de la force illocutoire de la raison. Désormais, la politique démocratique se fera influencer par la raison. C'est, convaincu de cette réalité, que Jürgen Habermas, l'une des figures emblématiques de la rationalité démocratique fixe les conditions d'existence d'une société. Il affirme *« la communication est la condition d'existence de la société à travers l'ensemble des exigences réciproques qui en constituent le tissu et la cohésion ; plus précisément, ce qui assure cette cohésion au cœur de la communication, c'est la force illocutoire, lieu de la raison[…], par la capacité à motiver rationnellement un autre sujet au nom de la seule force du meilleur argument »*[15]. Or le moteur de toute communication est le dialogue et son but est d'atteindre un consensus ou tout de même parvenir à un compromis. Nous pouvons alors convenir sans nul doute que la condition d'existence de toute société démocratique est le *« consensus*

[14] Anthony GIDDENS, *beyond left and right,* Cambridge, policy, 1994, p.117-124.
[15] Jürgen HABERMAS, dans Faloukou DOSSO, *«Du consensus de cœur au consensus des arguments : la conception de la démocratie chez Rousseau et Habermas »*, Hermès, La revue 2012/3, N°64, 1997, p.184-190.

rationnel ». Quelles sont les raisons de cette prétention au rationalisme consensuel ?

Pour Chantal MOUFFE, tout part de l'abstraction faite de *«l'antagonisme du politique »*. C'est donc la négation de l'ambivalence de la sociabilité humaine qui est à l'origine de cette croyance au *« consensus rationnel »*, du fait de cette hypothèse selon laquelle l'être humain serait raisonnable et donc bon. Car *« la théorie de la démocratie a longtemps été déterminée par la croyance selon laquelle la bonté intérieur et l'innocence originelle des êtres humains étaient des conditions nécessaires à l'affirmation de la viabilité de la démocratie »*[16].

Cette vision est tout à fait idéale puisque niant l'aspect conflictuel des rapports humains pesant de tout son poids sur la pensée de la démocratie contemporaine ; en ce sens que c'est « *cette vision idéalisée de la sociabilité humaine comme étant essentiellement mue par l'empathie et la réciprocité, qui fonde la pensée moderne de la démocratie »*[17]. Car « *la violence et l'hostilité sont perçues comme des phénomènes archaïques qu'il s'agit d'éliminer en élargissant les échanges et en établissant par le biais d'un contrat social, une communication transparente entre participants rationnels »*[18]. Il ne peut donc en être autrement, le *« consensus rationnel »* est caractéristique des démocraties modernes d'où son imposition comme condition nécessaire à toute démocratie contemporaine. Quelle sont alors les conséquences de cet état de chose ?

2-Le consensus libéro-démocratique : À foison de conséquences

Comme nous venons de le souligner, toutes les théories libérales, qu'elles soient de tendance rationnelle ou pas, ont un élément commun : *le consensus* comme principe premier de toute politique démocratique. Il est alors temps d'évaluer les répercussions de ce principe sur les démocraties actuelles. Mais avant, il urge d'en présenter les failles. L'optimisme caractéristique de la théorie

[16] Chantal MOUFFE, *Op.cit,* p. 9.
[17] *Idem.*
[18] *Ibid.,* p. 10.

de *« la modernité réflexive »* fait croire qu'on serait en mesure d'atteindre un monde unifié puisque désormais le consensus pourra bien jouer ce rôle. Mais cette vision post-politique, malgré l'obscurcissement de la relation bipartite gauche/droite, s'est heurtée à d'énormes difficultés de sorte que, *« plutôt que de conduire à une démocratie mûre, cette vision a conduit à une perte de valeur des institutions démocratique »*[19].

En effet, la montée fulgurante des partis de populisme dans certains pays d'Europe constitue une preuve édifiante. Selon Mouffe, cette montée s'est illustrée d'abord en Autriche avec le succès du parti Autrichien de la liberté (*FPÖ)* de Jörg Haider au détriment des partis cogestionnaires des affaires publiques comme : le parti populaire Autrichien(*ÖVP*) et le parti socialiste(SPÖ) qui ont gouverné par la mise en œuvre du « consensus au centre»[20]. Ensuite, en France avec la Persée du parti du *Front National (FN)* qui s'est maintenu autour de 13% pendant plusieurs élections. Enfin, la même chose s'est observée en Belgique avec Vlaams Belang.

La montée surprenante des partis de contestation est due au rejet du consensus, car cette forme de gestion n'offre pas plusieurs projets politiques parmi lesquels effectuer un choix. Les partis protestataires réussissaient ainsi à mobiliser les passions en marquant une différence entre un *« Nous »* formé de bons Défenseurs de la nation (partis populistes) et un *« Eux »* composé de partis au pouvoir, de syndicats, de bureaucrates et artistes liés entre eux par le consensus ; d'où l'apparition d'antagonismes. On peut donc comprendre que le consensus au centre, plutôt que de renforcer le processus démocratique n'a produit que l'effet contraire sur celui-ci. L'incapacité à trouver une réponse idoine pouvant éradiquer les antagonismes et conflits, toujours présents, et à la montée des partis populistes conduit les libéraux à s'orienter vers un autre chantier qui plonge encore une fois la politique démocratique dans le revers : il s'agit de

[19] *Ibid.,* p. 97.
[20] *Ibid.,* p.101.

l'intervention de la morale dans la politique. La morale se révèle être la première conséquence du consensus démocratique puisque devenue le moyen par lequel les libéraux prétendent écarter les opposants au système consensuel(les populistes par exemple), car ces derniers ne sont pas dignes d'exister.

Dénoncer la morale comme étant un danger pour la politique n'est pas un prétexte de penser que l'on approuve l'immoralité dans l'acte politique. Mais il s'agit d'une façon de tirer la sonnette d'alarme contre toute substitution des catégories morales à celles politiques. Comme l'indique MOUFFE, *« par moralisation, je n'entends évidemment pas dire ici qu'en politique les gens agissent de façon désintéressé ou impartiale. Ce que je veux montrer, c'est que l'opposition Nous/Eux constitutive de la politique n'est plus en terme politique, mais établie à partir des catégories du" bien" et du "mal" »*[21].

L'entrée en politique des catégories morales désoriente la politique démocratique et empêche de poser les questions les plus politiquement pertinentes en ce sens que la relation *Nous/Eux* qui pose les jalons de l'antagonisme inhérent à la politique est complètement niée. Mieux, cet antagonisme est accentué avec l'avènement des catégories morales. La relation *Nous/Eux* est transformée en une relation *ami/ennemi* , proclamant ainsi la fin du modèle adversarial car, *« il n'y a pas de débat entre un "nous bons" et un " eux maléfique " , cet " eux " doit être éradiqué, il est considéré comme '' malade morale"* [22]. C'est pourquoi il est si aisé de faire recours à des termes tels que «*le respect des droits de homme » et de « liberté individuelle »* en les posant comme seule condition de légitimation de toute politique démocratique. Cette situation a pour corollaire, l'imposition du système libéro-démocratique comme l'unique et meilleure forme de gouvernance. L' *« unipolarisation du monde »* est ainsi enclenchée et ne s'arrêtera plus. Tout système de gestion sociale non libérale est alors considéré comme un système

[21] *Ibid.,* p. 112.
[22] *Ibid.,* p. 114.

maléfique à éradiquer, confirmant, de ce fait, l'hégémonie du libéralisme démocratique.

Cet état de chose conduit incontestablement à la naissance de groupes hostiles à cette hégémonie car ne pouvant plus s'affirmer : c'est la naissance d'un autre type de conflit dans le but de renverser l'ordre existant. Ce conflit qui s'exprime par de vives réactions de violence : *c'est le terrorisme* qui s'érige contre l'identification de la volonté mondiale par celle d'une seule nation comme celle des États-Unis : Comme l'affirme MOUFFE, *« ce n'est donc pas un hasard si, depuis la fin de la guerre froide, à la suite de l'imposition d'un modèle néolibéral de mondialisation par les États-Unis, nous assistons à une multiplication importante d'attaques terroristes »*[23]. Car, « il *est aujourd'hui pratiquement impossible de maintenir des modèles socio-politiques qui diffèrent des modèles occidentaux, dans la mesure où l'ensemble des organisations internationales sont plus ou moins contrôlées par les États-Unis »*[24].

[23] *Ibid.,* p. 122.
[24] Idem.

Chapitre II : Le consensus démocratique dans la pensée de Chantal MOUFFE

A-La critique du consensus démocratique

1-L'illusion dans la démocratie libérale

Le libéralisme démocratique dans son fonctionnement recèle d'énormes tares qui révèlent immanquablement l'aspect mirageux de l'ensemble des pensées qui l'animent. Il est fondamentalement incapable de penser de façon correcte la politique à cause de l'abstraction faite de « *l'antagonisme du politique* ». Dans l'une de ses réflexions « *politique et Dynamique des passions* », Chantal exposait déjà cette faille fatale de la démocratie libérale. Elle affirme : *« La négation de l'antagonisme est ce qui empêche la théorie libérale d'envisager de manière correcte la démocratie* »[25] d'autant plus que *« la dimension conflictuelle du politique ne Peut pas disparaître simplement parce qu'on nie son existence. Souhaiter sa disparation, qui est une attitude typiquement libérale, ne mène qu'à l'impuissance »*[26]. Quelle est alors la source de cette déficience de la démocratie ?

L'origine de cette négation du politique se situe dans la compréhension mitigée qu'ont les libéraux de la notion du *« pluralisme politique »*. En effet, le pluralisme politique se définit comme *« l'existence au sein d'un même système d'opinions, de courants d'idées et de comportements divers, en matière politique, économique, sociale, religieuse…. Chacun des groupes qui composent un système pluraliste fait preuve de tolérance et de respect envers l'autre »*[27].

Au plan philosophique, le pluralisme démocratique est *« une doctrine qui admet une pluralité des êtres qui sont multiples, indépendants, et qui peuvent être reproduits à une substance unique. Il s'oppose au monisme et au dualisme »*[28]. Pour MOUFFE, au sens libéral, « *le pluralisme est un monde dans lequel il existe bien différentes perspectives et différentes valeurs, qu'en raison de limitations*

[25] MOUFFE Chantal, «*Le politique et la dynamique des passions»,* politique et société, 22, numéro 23, 2003, p.143- 154.
[26] *Idem.*
[27] *Idem.*
[28] *Ibid.*, p. 148.

empiriques nous ne pourrons jamais adopter toutes, mais qui mises ensemble forment un ordre harmonieux, non conflictuel »[29]. Et la raison fondamentale de cette table rase faite de l'antagonisme politique se situe dans cette mauvaise appréhension du pluralisme. Ainsi, la conception anti-politique du libéralisme conduit alors à croire en la possibilité d'une éradication du conflit inhérent à la politique dans la mesure où *« les libéraux sont incapables non seulement d'accepter qu'il y a une discorde sociale et qu'il est impossible de trouver une solution rationnelle et impartiale aux problèmes politiques, mais aussi de concevoir le rôle intégrateur que joue le conflit dans la démocratie moderne »*[30].

Le diagnostic étant mal posé, le remède ne peut qu'être inadéquat. C'est évidemment à cette réalité que nous assistons nous aujourd'hui. Selon MOUFFE, la solution utilisée par les libéraux pour éliminer l'antagonisme, le *« Consensus rationnel »* est une erreur, une impasse car il ne prend pas en compte l'aspect conflictuel du politique. Ainsi, l'apparition d'un trop plein de consensus occulte cette *« indécidabilité »* constitutive de l'ordre symbolique de la démocratie et risque d'exclure des divers espaces publics la négociation des antagonismes sociaux. Cette situation confirme que la solution consensuelle prétendument ancrée dans les démocraties modernes détruit le rêve d'un véritable débat qui est pourtant la finalité d'une politique démocratique justifiant ainsi l'illusion de tout consensus. Comment un consensus placé au pinacle du système démocratique s'avère-t-il illusoire ?

Le consensus selon MOUFFE constitue une illusion en ce sens qu'il intervient dans un contexte d'indécidabilité qui est celui de l'antagonisme du politique. En effet, l'antagonisme caractéristique du politique impacte la politique démocratique. Or, il est considéré comme étant une opposition entre plusieurs hégémonies sociales avec impossibilité de réconciliation. Envisager donc une négociation, un dialogue, dans un tel contexte d'impossibilité de conciliation ne

[29] Chantal MOUFFE, *L'illusion du consensus*, *Op.cit.,* p. 20-21.
[30] Chantal MOUFFE, *Le politique et la dynamique des passions*, *Op.cit.,* p. 149.

serait rien d'autre qu'une farce, un leurre, puisque supposant la suppression de l'antagonisme. Ainsi, « *les antagonismes peuvent prendre différentes formes et il serait illusoire de prétendre qu'ils peuvent être éradiqués »*[31]. *Car « l'antagonisme indique l'impossibilité du consensus »*[32]. Il faut donc éliminer l'antagonisme pour faire régner le consensus. Et puisque l'antagonisme est tout à fait lié à la politique et qu'on ne peut en aucun cas l'éradiquer, il se démontre clairement que le consensus devient impuissant. Par conséquent, il devient illusoire dans un contexte de démocratie moderne indissociable de la perpétuelle conflictualité politique.

De façon réaliste, le point anguleux de l'illusion dans les démocraties libérales se situe dans le caractère ambiguë du consensus démocratique parce que limité par son incapacité à résoudre le problème de l'antagonisme que revêt le *« politique »*. Le libéralisme démocratique étant caractérisé par cette forte tendance au consensus rationnel, il ne peut que naviguer dans le vide et dans l'illusion d'autant plus que *« le politique ne Peut pas être cerné par le rationalisme libéral pour la simple raison que tout rationalisme cohérent exige de nier l'irréductibilité de l'antagonisme »*[33].

Le consensus est une conséquence directe du rationalisme libéral qui s'enlise dans une impasse politique, il ne peut en être autrement comme le souligne MOUFFE : « *le libéralisme doit nier l'antagonisme parce que celui-ci appelle un moment de décision – au sens fort où il s'agit de décider dans un contexte indécidable qui révèle immanquablement les limites de tout consensus rationnel »*[34]. C'est pourquoi, il y a autant de problèmes et d'incongruités dans les démocraties actuelles, le principe sur lequel se base ce régime est inadéquat, incapable de jouer son rôle, il est tout simplement une illusion. Pire, l'aspiration à ce principe dans un contexte de démocratie fortement impactée par l'inhérence du

[31] *Ibid.,* p. 146.
[32] *Idem.*
[33] Chantal MOUFFE, *L'illusion du consensus, Op.cit.,* p.22.
[34] *Idem.*

conflit aux rapports sociaux sous l'onction du pluralisme est illusoire, mais aussi elle est dangereuse car conduisant à des conséquences qui entravent aujourd'hui la cohésion sociale. Et c'est à juste titre que Chantal Mouffe indique *« le fait de concevoir le but d'une politique démocratique en terme de consensus et de réconciliation n'est pas seulement erroné conceptuellement mais dangereux politiquement »*[35].

2. **Les valeurs identitaires dans la démocratie libérale**

Les valeurs identitaires s'entendent ici comme des identités collectives. Elles témoignent de la présence des groupes qui forment le tissu social, chaque groupe incarnant un projet hégémonique de sorte qu'il existe un "*nous*" opposé à un "*eux*''. Comme nous l'avons précisé, les valeurs identitaires font parties intégrantes de tout arsenal de gestion sociale ; la politique démocratique ne peut, par conséquent, en faire table rase. MOUFFE les identifie à l'envie d'appartenir à un groupe dans le but de satisfaire à un désir qu'elle désigne par les *« passions politiques »*. Pour elle, ce sont les passions qui poussent les individus à appartenir à un groupe. C'est pourquoi les termes de « *passions »* et *« identités collectives »* sont indissociables, puisque les identités collectives sont mobilisées dans le but de regrouper les passions.

Ce sont elles qui posent d'ailleurs les jalons de l'antagonisme politique. Leur but est de regrouper les passions qui supposent l'opposition entre un *"nous" et un "eux",* car *« comme je l'ai déjà mentionné, les identités politiques, qui sont toujours les identités collectives, mettent en présence un "nous" qui ne peut exister qu'en se démarquant d'un "eux" »*[36]. Ces identités sont toujours présentes. C'est pourquoi l'antagonisme ne peut pas être éradiqué car *la condition de possibilité de formation des identités politiques représente en même temps la condition d'impossibilité d'une société dont l'antagonisme aurait été éliminé*[37].

[35] *Ibid.,* p.9.
[36] Chantal MOUFFE, *Le politique et la dynamique des passions, Op.cit.,* p.147.
[37] *Idem.*

Voilà pourquoi le conflit ou l'antagonisme constitue un élément essentiel d'une véritable politique démocratique. Sa présence suppose inéluctablement une opposition entre plusieurs assertions ou à la rigueur entre deux pôles ou pour proprement parler dans les termes moufféens, d'un *"nous"* opposé *à* un *" eux".* Il exige nécessairement la reconnaissance des identités collectives.

Or, le libéralisme démocratique proclame l'atteinte d'un monde de plus en plus marqué par l'individualisme, où les luttes partisanes sont devenues obsolètes. MOUFFE s'attaque à ce système de gestion politique. Sa critique révèle comment le libéralisme suppose une logique qui prend appui sur une conception de l'être comme une présence, et conçoit en conséquence l'objectivité comme inhérente aux choses elles-mêmes. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, il est incapable d'appréhender le processus de construction des identités politiques[38].

Le libéralisme se retrouve ainsi dans une incapacité de comprendre que les identités s'instituent dans un rapport qui pose chacun dans une différence avec les autres. Par conséquent, la démocratie libérale ne peut développer des théories compatibles à l'existence du rapport de pouvoir, c'est-à-dire qu'elle ne conçoit pas que l'objectivité sociale est politique en dernière instance et qu'elle est faite de processus d'exclusion contribuant à sa mise en place[39]. Il ne peut donc reconnaître la valeur d'un quelconque regroupement de passion, l'individu devient alors pour les libéraux, l'élément central de la politique démocratique ; plus rien ne doit lui résister. C'est donc cette faiblesse qui conduit le libéralisme vers le rejet de toute gestion de la cité basée sur le regroupement des identités collectives. *« En bref, l'individualisme qu'embrasse la pensée libérale la rend incapable de comprendre la formation des identités collectives. Or, le politique s'intéresse justement à celle-ci, au "nous" qui n'a de sens que par opposition à un "eux" »*[40].

[38] *Idem.*
[39] *Idem.*
[40] *Ibid.,* p.146.

Il est évident que l'antagonisme soit étroitement lié à la formation des identités collectives. Si le libéralisme méconnait l'aspect conflictuel des rapports sociaux, c'est justement parce qu'il fait table rase des identités collectives qui ont pour rôle de mobiliser les passions : « *la condition de possibilité de formation des identités politiques représente en même temps la condition de l'impossibilité d'une société dont l'antagonisme aurait été éliminé »*[41]. Ainsi, cette cécité caractéristique de la démocratie contemporaine provient de l'hégémonie de la démocratie libérale, car c'est elle qui est en vue aujourd'hui dans bon nombre de pays au plan mondial. Elle se manifeste d'ailleurs par la création de plusieurs institutions internationales, lesquelles contrôlent et imposent cette forme de gestion politique à toutes les nations avec ses principes qui s'apparentent à une illusion.

Nous pouvons donc retenir que les valeurs identitaires comprises ici comme des identités collectives, sont complètement niées par le libéralisme démocratique, à cause de son incapacité à reconnaître la nécessité de regrouper les passions politiques. C'est la raison pour laquelle cette forme de démocratie n'arrive pas à percevoir que chaque société est constituée hégémoniquement et qu'il ne peut en être autrement. Par conséquent, le refus de regrouper les passions à travers la reconnaissance des "*valeurs identitaires"* ou *"identités collectives"* conduit le libéralisme démocratique vers la méconnaissance du politique dans sa forme antagonistique. Donc, la négation du politique dans sa forme conflictuelle est due au rejet des identités collectives comme élément capital du processus démocratique. D'où cette croyance au consensus démocratique. La démocratie contemporaine comporte plusieurs défauts majeurs comme la méconnaissance du pluralisme, le rejet des identités collectives, marqué par la négation du politique dans sa forme antagonistique et conduisant à l'usage du *« consensus »* comme une alternative au problème que constitue la présence évidente du conflit dans les

[41] *Ibid.,* p.148.

rapports sociaux. L'alternative consensuelle est d'ailleurs illusoire, inadéquate, n'étant pas capable de jouer son rôle qui est d'éliminer les antagonismes. Cette inadéquation plonge les démocraties dans l'impasse politique et les fait courir de grands risques d'attaques terroristes comme nous l'avions précédemment évoqué. Si le consensus démocratique paraît illusoire dans un contexte de pluralisme, quelle nouvelle orientation convient-il de donner à ce régime qui a pourtant de l'attrait à cause de ces principes protecteurs de la dignité humaine ?

B- Les grandes orientations de la pensée Moufféenne de la démocratie

1- La reconnaissance du conflit à l'idéal démocratique

L'antagonisme politique constitue le point focal de la critique Moufféenne du libéralisme démocratique. Elle considère que la négation du politique dans sa forme antagonistique est la source même de tous les maux dont souffrent les sociétés démocratiquement instituées. C'est pourquoi, le conflit ou l'antagonisme doit être le point de départ de toute politique démocratique car *« le politique désigne la dimension de l'antagonisme, qui peut se manifester sous plusieurs formes et dans divers types de relations sociales et qui ne pourra jamais être éradiquée »*[42]. Cette appréhension de la politique axée sur l'antagonisme transparaît déjà dans la pensée de MOUFFE. Dans *hégémonie et stratégie socialiste*[43], un ouvrage co-écrit avec Ernesto LACLAU, la n*otion* de *« l'antagonisme »* était déjà présente même si celle-ci n'était reléguée au premier rang. Et nous estimons qu'au fil du temps, MOUFFE a dû mûrir son sens de perception pour en arriver à poser le conflit comme le point culminant de toute véritable politique démocratique. Ainsi, dans cette œuvre, dans la chaîne de la relation entre la démocratie et l'antagonisme, la démocratie occupait la première position et la production de l'antagonisme ne se réalise que par une relation de

[42] Chantal MOUFFE, *Agonistique : penser politiquement le monde,* Paris, Beaux-arts, 2014, p.103.
[43] Ernesto LACLAU et Chantal MOUFFE, *Hégémonie et stratégie socialiste, vers une politique démocratique radicale,* Paris, les solitaires intempestifs, 2009, p.2067.

subordination. Elle indique que « le *problème central est d'identifier les conditions discursives d'émergence d'une action collective, destinée à lutter contre les inégalités et à contester les relations de subordinations*[44]. Mieux, *« les conditions dans lesquelles une relation de subordination devient une relation d'oppression s'établissent ainsi comme un lieu d'antagonisme »*[45].

Pour mieux comprendre comment l'antagonisme parviendra progressivement à bouleverser l'ordre des choses, il urge de s'interroger sur la naissance d'autres sources en dehors de la relation de subordination. Quelle est alors cette condition de possibilité d'antagonisme, qui ne prendrait ni la même situation de subordination elle-même ni d'arrière-fond anthropologique transhistorique ? À cette préoccupation, se présente la résolution suivante : *la présence d'un extérieur discursif à partir duquel le discours de la subordination peut être interrompu*[46]. L'existence d'un extérieur discursif constitue alors la condition de possibilité d'antagonisme au-delà de cette subordination.

À travers cette pensée, il est perceptible que la notion de *« l'antagonisme »* n'était qu'à l'état embryonnaire, il finirait à grandir dans plusieurs autres œuvres de Chantal MOUFFE. Cette idée de pluralité est source de conflit qui ne peut jamais être endigué de toute relation sociale. Il s'agira donc de l'apprivoiser en considérant la démocratie comme auto producteur de l'antagonisme de par ses propres principes de liberté et d'égalité puisque caractérisée par une forme de discussion ; c'est d'ailleurs elle qui marque la présence de l'antagonisme car comme le souligne MOUFFE elle-même, *« l'antagonisme est une forme précise de présence discursive »*[47]. Comme nous venons de le démonter, *« l'extérieur discursif »* est cette présence permanente de l'antagonisme dans la pensée Moufféenne qui devient une pièce maîtresse de toute politique démocratique. Il devient l'élément fondamental autour duquel sera forgée la politique

[44] *Ibid.,* p.267.
[45] Idem.
[46] *Ibid.,* p.269.
[47] *Ibid.,* p.224.

démocratique. C'est du moins ce à quoi MOUFFE nous convie étant donné qu'aucune gestion sociale ne peut être efficace sans le politique qui implique que le conflit soit l'élément central. Ainsi, l'antagonisme se présente comme indépassable et inaliénable. Voilà pourquoi l'impasse faite de cette réalité inhérente à la politique constitue un défaut majeur de la démocratie libérale.

En effet, selon Chantal MOUFFE, une véritable démocratie ne peut être instaurée en occultant du politique l'antagonisme, puisqu'il constitue la condition d'existence du politique à travers de véritables analyses politiques. D'où l'antagonisme constitue le point de départ, le pilier de la politique dont la démocratie doit se servir. L'idéal politique aurait ainsi pour objectif, non de l'éliminer, mais plutôt de l'apprivoiser, étant donné qu'il est lié de façon ontologique au politique. Et si l'on tente de l'oublier, c'est parce que les débats politiques ont été brouillés par l'intervention de la morale ; les catégories politiques comme la présence d'un *« nous »* opposé à un *« eux »* qui pourtant posent les jalons de l'antagonisme, ayant été substituées par celles morales que sont le *« bien »* et le *« mal »*. Puisque *« la tendance à confondre la politique avec la morale entendu en un sens rationaliste et le discours universaliste élude l'antagonisme qui est pourtant inhérent à la politique »*[48].

La reconnaissance du politique dans son aspect conflictuel est le champ sur lequel la politique démocratique doit se déployer en ce sens que la démocratie, de par ses principes dont le pluralisme, exige la distinction d'un groupe démarqué d'un autre. Cette distinction se traduit par la mise en place de la relation Nous/Eux qui peut prendre plusieurs formes comme celle distinguées en Ami/Ennemi. Laquelle relation instaure la diversité d'idées, et de groupes sociaux porteurs de projets hégémoniquement institués marqués par des rapports de force inaliénable et pouvant générer des conflits d'intérêts. Ceci explique clairement pourquoi l'antagonisme politique est indissociable et même confondu au conflit.

[48] MOUFFE Chantal, *Le politique et la dynamique des passions, Op.cit.,* p.144.

Ce fait permet à la notion de *"conflit"* d'avoir une place prépondérante dans la politique autant que l'antagonisme.

Si l'antagonisme est indispensable à la politique démocratique, la reconnaissance du conflit à l'idéal démocratique est nécessaire ; cette reconnaissance du conflit est le point de départ de toute bonne gestion politique car comme le souligne MOUFFE *: « Je pense que Schmitt a raison de souligner que le politique est lié à l'existence d'une dimension conflictuelle dans les sociétés humaines, ce devrait être en mon sens, le point de départ d'une réflexion sur les objectifs de la politique démocratique*[49]. L'inquiétude commence souvent à gagner la pensée des observateurs de la politique démocratique dès lors que les discussions politiques prennent l'aspect conflictuel. La question sur la viabilité, la survie, et surtout sur l'importance d'un régime démocratique commence à traverser les esprits, lorsque les rapports sociaux tournent au vinaigre. Or bien au contraire, cela devrait être un sujet de réjouissance dans la mesure où *« dans un régime démocratique, les conflits, loin d'être des signes d'imperfection, indiquent que la démocratie est vivante et habitée par le pluralisme »*[50].

Il est donc clairement notifié dans la pensée Moufféenne, que l'antagonisme et le conflit occupent la première place, toute l'attention doit être portée sur ces notions qui, plutôt que de faire peur, doivent très rapidement être prises en compte. Comme nous l'avions notifié précédemment, l'antagonisme et le conflit ne doivent pas être occultés, ils ne peuvent pas d'ailleurs être éradiqués puisqu'ils sont inhérents à la politique. Les libéraux ont alors tort de penser à leur élimination à travers le *« consensus rationnel »*. Ce n'est donc pas le chemin à suivre. Quelle est donc l'attitude à adopter en face de ces deux éléments de la politique qui, bien qu'étant indispensables constituent un danger pour la vie en commun, si une solution adéquate n'est trouvée ?

[49] *Ibid,* p.147.
[50] Chantal MOUFFE, *Le paradoxe démocratique,* Paris, les *beaux*-Arts, 2016, p.45.

Pour Chantal MOUFFE, la spécificité d'une politique démocratique n'est pas d'éradiquer le conflit. Mais son rôle est de le sublimer afin de l'apprivoiser. Il faut donc le reconnaître ; s'en approprier pour mieux définir les stratégies de sa domestication, de sorte qu'il ne puisse pas détruire le corps politique bien qu'étant présent. Car, « *le conflit dans les sociétés démocratiques ne doit pas être éradiqué, dans la mesure où la spécificité de la démocratie moderne est justement la reconnaissance et la légitimation du conflit »*[51]. De façon brève, après avoir porté des griefs contre le libéralisme démocratique, MOUFFE définit sa ligne démocratique comme prenant appui sur la prise en compte du politique dans sa forme antagonistique. Autrement dit, l'idéal démocratique selon elle aurait été de reconnaître le rôle important que joue le conflit. Le rôle de la politique démocratique est donc de reconnaître et de légitimer le conflit. S'il est évident que le conflit ou l'antagonisme est lié à la politique démocratique et s'il est important de le reconnaître, quel est le moyen par lequel peut-on légitimer cette réalité ?

2. **L'agonisme, le but de toute organisation démocratique**

La reconnaissance du conflit à l'idéal démocratique étant primordiale, il urge donc de trouver le moyen par lequel il faut concrétiser sa légitimation. À cette épineuse préoccupation, l'alternative à laquelle il convient de faire recours est celle proposée par MOUFFE : il s'agit de *« l'agonisme politique »*. Mais avant tout, que comprend-on par agonisme ? L'agonisme, du grec ancien, " *agônia* " qui signifie (lutte), désigne une forme de conflits où un groupe d'individus cherche à obtenir une position dominante mais en reconnaissant l'existence de l'autre. Il se distingue donc de l'antagonisme par sa volonté de ne pas exclure l'adversaire. C'est également,

[51] *Ibid.,* p.148-149.

> *« Une relation Nous/Eux où les parties en conflit, bien qu'elles admettent qu'il n'existe pas de solution rationnelle à leur désaccord, reconnaissent la légitimité de leurs opposants. Ce sont des " adversaires " et non des ennemis, c'est une relation dans laquelle les opposants, bien qu'ils soient en conflit, se reconnaissent comme appartenant à la même association politique partageant un espace symbolique commun au sein duquel prend place le conflit »*[52].

Ce concept se différencie de l'antagonisme par le fait que, les parties en conflit partagent un lien commun, ils sont les adversaires, contrairement à l'antagonisme où les opposants se considèrent comme des ennemis. Comment fonctionne ce système ?

Le rôle qui revient à la politique démocratique est de réussir à maîtriser les antagonismes qui découlent de la nature du politique, dans la mesure où « *le but d'une politique démocratique est de désamorcer l'antagonisme qui existe potentiellement dans tous les rapports sociaux »*[53]. Or, l'effectivité de ce souhait ne pourrait se constater dans le dépassement de la relation *Nous/Eux*, mais plutôt dans sa construction de manière différente, de sorte à apprivoiser l'antagonisme qui y naît. Une question s'impose alors, qu'est-ce qu'une relation d'antagonisme apprivoisé ?, Quelle forme de rapport Nous/Eux implique-t-il ?

Une relation « d'antagonisme apprivoisée » est une relation où le conflit qui existe entre différentes parties est légitimé. Et pour qu'il soit légitimé, il faut qu'il prenne une forme qui ne détruise pas l'association politique. Cela signifie *qu' « il doit exister entre les parties en conflit un lien commun, de sorte à ce qu'elles n'envisagent pas leurs opposants comme des ennemis à éradiqué en percevant leurs demandes comme illégitimes »*[54] *;* ce qui de façon précise est le propre des relations d'antagonisme de type Ami/Ennemi. Par ailleurs, les opposants ne

[52] Chantal MOUFFE, *L'illusion du consensus, Op.cit.,* p.34- 35.
[53] *Ibid.,* p.33.
[54] *Ibid.*, p. 33-34.

peuvent pas non plus être considérés comme de simples compétiteurs dont les intérêts pourraient être traités au moyen d'une simple négociation (dialogue ou consensus). Car dans ce cas, l'antagonisme serait considéré comme éradiquer ou éliminé.

La reconnaissance de la constance de l'antagonisme du politique dans les rapports sociaux d'une part, et surtout l'admission de son apprivoisement d'autre part, exige l'élaboration d'un troisième type de relation comme telle *l'agonisme ;* Les deux autres de relation étant celle du nous/eux décliné sous forme d'un rapport ami/ennemi chez Schmitt et celle consensuelle, illusoire, envisager par les libéraux. Voilà comment *« l'agonisme politique »* s'impose à la politique démocratique. Cette nouvelle alternative Moufféenne a des attributs : dans une relation agonistique, les parties en conflit sont des *adversaires* et non des *ennemis,* c'est une alternative compatible au pluralisme démocratique car, prenant en compte l'inhérence de l'antagonisme à la politique, elle est favorable à la reconnaissance et à la légitimation du conflit et marquée par le refus d'y mettre un terme.

Les sociétés démocratiques libérales et pluralistes reconnaissent l'existence des conflits, mais leur offrent des institutions qui leur permettent de s'exprimer sous une forme *« adversariale conflictuelle »*. C'est pourquoi il est nécessaire, selon Chantal, de se méfier de la tendance à substituer l'approche consensuelle à l'opposition gauche/droite étant donné que l'efficacité de toute démocratie passe par la réclamation d'une confrontation entre diverses positions légitimes. C'est un rôle d'ailleurs bien rempli par l'opposition gauche/droite.

Il faut donc éviter d'éliminer cette réalité utile ; elle doit pouvoir offrir des formes collectives d'identification pour prouver, par ricochet, l'importance de la notion d'"adversaire" dans une démocratie. L'«adversaire » devient alors une catégorie centrale dans la politique démocratique, puisque constituant le moyen par lequel l'antagonisme s'apprivoise et se voit ainsi transformé en agonisme par le biais des institutions créées pour la mise en jeu du potentiel de l'antagonisme.

Cette notion d'adversaire est-elle comprise de la même façon par les diverses théories démocratiques ?

Pour les libéraux, un adversaire est un simple compétiteur. Ce qui, aux yeux de Chantal, sous-entend qu'il y a possibilité de réconcilier les adversaires au moyen du dialogue, et implique immédiatement la suppression des antagonismes ; parce que pour eux, « *la politique est un terrain, neutre où plusieurs groupes s'affrontent , pour occuper les positions de pouvoir, leur but est alors simplement de déloger certains pour prendre leur place »*[55]. Par contre dans la pensée Moufféenne *« l'adversaire »* constitue la configuration- même des relations de pouvoirs autour desquels se structure une société donnée, de manière à ce que s'installe une lutte entre des projets hégémoniques qui ne peuvent en aucun cas se réconcilier par le biais d'un prétexte fallacieux de rationalité ; car l'antagonisme ne peut en aucun cas disparaître. La relation adversariale étant présente pour sublimer l'antagonisme, elle s'oppose alors au consensus, car n'admettant pas la possibilité d'une réconciliation rationnelle des parties en conflit.

[55] *Ibid.,* p. 36.

Chapitre III :

Portées et Limites de la pensée moufféenne du consensus démocratique

A- Portées de la pensée Moufféenne

1. Le projet de la radicalité moufféenne de la démocratie dans ses fondements.

Le radicalisme démocratique de MOUFFE dont le tendon d'Achille constitue l'agonisme provient de la conception de la démocratie comme émanant d'une perception conflictuelle de la politique. Il est conditionné par la reconnaissance de l'antagonisme à l'idéal démocratique. Cette radicalité tire ses fondements des sources diverses. D'abord, de l'antagonisme qui provient de la conception des ordres sociaux. C'est dire que tout ordre social est institué hégémoniquement. Cette conception hégémonique des projets sociaux provient évidemment de la théorie foucaldienne du *« pouvoir »*.

Pour Michel FOUCAULT, le pouvoir *« ne doit plus être entendu comme l'ensemble des institutions qui garantissent la soumission des citoyens ou bien comme un mode d'assujettissement ou de moralisation qui prendrait la forme de règles »*[56]. De cette appréhension du pouvoir, Foucault entend lever l'équivoque quant à la conception classique de la politique. Pour lui, la politique doit être conçue comme « une *multiplicité de pouvoir des rapports de force qui sont immanent et que l'on retrouve dans tous les aspects de la vie humaine»*[57] . Il rejette la définition selon laquelle la politique serait une forme de domination d'un groupe sur l'ensemble de la société.

Le constat de l'influence du concept de pouvoir Foucauldien sur la pensée Moufféenne se fait flagrant dans la mesure où la conflictualité politique défendue par Chantal est générée par le rapport de forces dont fait cas la notion du pouvoir. Mieux, si la Charlroise parvient à détecter que tout ordre social est politique et

[56] Michel FOUCAULT, *Op.cit.,* p. 121.
[57] *Idem.*

que cet ordre social est institué de façon hégémonique de sorte à créer un champ constitué d'une multitude de rapports sociaux au sein duquel prend corps le conflit, c'est justement parce que Foucault aurait été un véritable inspirateur, de par son sens élargi et vaste du pouvoir. Car pour lui, « le *pouvoir se produit à chaque instant, en tout point ou plutôt dans toute relation, d'un point à un autre. Le pouvoir est partout ; ce n'est pas qu'il englobe tout, c'est qu'il vient de partout»*[58]. C'est, sans nul doute la source de la perception hégémonique de l'ordre sociale chez MOUFFE. Elle indique :

> *« Tout ordre est politique et fondé sur une certaine forme d'exclusion. Il existe toujours d'autres possibilités qui ont été rejetées et qui peuvent être réactivées. Les pratiques articulatoires à travers les quelles un certain ordre est établi et le sens des institutions sociales fixé sont des pratiques hégémoniques*[59]. Mieux, *« tout ordre hégémonique est susceptible d'être remise en cause par des pratiques "contre-hégémoniques", soit des pratiques qui tenteront de démanteler l'ordre existant pour lui substituer une autre forme hégémonie »*[60].

L'autre penseur qui permet à Chantal de mieux fonder sa théorie démocratique est bien Carl Schmitt. Ce dernier constitue même le théoricien ayant le plus inspiré MOUFFE qui lui emprunte presque tout, de sa critique du libéralisme à sa compréhension du *« politique »*. La question de l'inhérence de l'antagonisme et du conflit au politique provient de la pensée de Schmitt. Autrement dit, le concept *« d'antagonisme »* constitutif du politique, indispensable dans le dispositif du radicalisme Moufféen de la démocratie émane d'une bonne compréhension des concepts clés de la politique Schmittienne. Ce dernier se fait un peu plus clair quand il soutient que : le politique ne peut être saisi *« en faisant abstraction de cette éventualité concrète du regroupement en amis et en ennemis, quelles qu'en soient les incidences sur le jugement sur la politique d'un point de vue religieux, moral, esthétique ou économique »*[61]. C'est

[58] *Ibid.,* p.122.
[59] Chantal MOUFFE, *L'illusion du consensus, Op.cit.,* p.31-32.
[60] *Ibid.,* p. 32.
[61] Schmitt CARL, *La notion du politique, Op. cit.,* p.115.

d'ailleurs, cette compréhension du politique qui permet de fonder la politique sur Cette discrimination d'un “ Nous ” opposé à un “ eux ”. Mieux, cette distinction des parties est ancrée dans la construction de toute société, ce qui lui confère un caractère hégémonique.

Désormais, l'antagonisme doit être pris en compte quant à la constitution de tout projet politico-démocratique. C'est pourquoi Schmitt affirmait *« tout antagonisme religieux, moral, économique et éthique ou autre se transforme en antagonisme politique dès lors qu'il est assez fort pour provoquer un regroupement effectif des hommes en amis et ennemis »*[62]. La distinction des groupes en amis et ennemis de Schmitt permet ainsi à MOUFFE de faire reconnaître à la politique démocratique un principe important comme celui du *« pluralisme »*, à la seule différence que Schmitt ne conçoit pas la possibilité d'un *« pluralisme»* auquel existe une solution, car ne considérant qu'il puisse exister un moyen d'apprivoiser cette opposition. C'est pourquoi Chantal considère que la distinction nous/eux perçu chez Schmitt en amis/ennemis peut toutefois prendre une autre forme moins résiliente. Elle trouve nécessaire de s'éloigner quelque peu de Schmitt dans le but de mieux explorer les possibilités d'édulcorer l'antagonisme.

2. Chantal MOUFFE et autres conceptions du consensus démocratique

Comme nous venons de le voir, tout l'honneur revient à Chantal MOUFFE, pour avoir dévoilé les failles du système libéral de gestion sociale. Elle a démontré d'abord l'inhérence de l'antagonisme à la politique, la reconnaissance du conflit à l'idéal démocratique. Ensuite, elle a dénoncé la substitution des catégories morales à celles politiques. Enfin, elle en est arrivée à démontrer l'aspect *« illusoire du consensus »* dans un contexte démocratique revêtu du pluralisme

[62] *Ibid.,* p.75-76.

en montrant comment ce fait constitue la source même de l'incapacité des politiques à résoudre politiquement les problèmes auxquels sont confrontés nos sociétés. C'est pourquoi nous affirmons que MOUFFE fait preuve d'un réalisme politique en ce sens que son apport nous permet de nous rendre à l'évidence de ce que le consensus tant souhaité dans nos différentes démocraties fait non seulement défaut mais aussi favorise l'exclusion de la scène politique de certaines catégories sociales.

On remarque également à quel point l'exclusion politique est source de graves troubles pouvant aller jusqu'au terrorisme. Pour être clair, ce terme s'apparente effectivement à une illusion, et oblige à considérer la politique comme un véritable champ de conflits. Cela est d'autant plus réel qu'un regard jeté sur la gestion politique de nos différentes nations en Afrique, permet de trouver de bonnes raisons de défendre les causes moufféennes de la démocratie. Car il n'est pas rare de constater, des oppositions et des blocages dans les prises de décisions, au sein des différentes démocraties contemporaines où le consensus est considéré comme *« principe actif »* d'une gestion harmonieuse de la cité.

Des partis politiques sensés s'accorder pour une prise de décision majeure, se séparent souvent à *« queue de poisson »* du fait de leur position antagonique. Ils manquent ainsi à l'appel quant à l'obtention du consensus qui, pourtant, est le souhait de tout le peuple. L'exemple le plus illustratif de ce fait, est celui des crises électorales survenues au Bénin en 2019. Suite à l'exclusion de l'opposition à travers l'application du code électoral issu de la réforme dite du « *système partisan »*, certains partis politiques en collaboration avec le président de la république et quelques députés à l'Assemblée avaient pris part à une concertation au cours de laquelle le chef de l'Etat proposait à l'assemblée de se réunir pour prendre une décision pouvant permettre à l'opposition de participer également aux élections. L'Assemblée étant caractérisée par un véritable antagonisme, entre députés opposants et ceux soutenant le pouvoir en place, cette rencontre est malheureusement comparable à une montagne qui a accouché d'une petite souris.

Car la décision, le *« consensus »* tant attendu n'eut lieu que dans les rêves des Béninois. Ce fait majeur qui a consacré l'exclusion de l'opposition de cette joute électorale avait eu pour corollaires, de vives protestations, des crises pré-électorales, électorales et post-post-électorales, une élection d'ailleurs marquée par un fort record de taux d'abstention jamais égalé au Bénin.

Nous pouvons le constater, la démocratie Béninoise a été mise à l'épreuve par rapport au consensus, mais n'a pas pu y résister car tout ce qui émane de cet échec, notamment les institutions qui découlent de cette élection souffrent aujourd'hui d'un véritable problème de légitimité. La situation de la démocratie Béninoise révèle immanquablement, non seulement l'aspect problématique de la démocratie contemporaine, mais aussi le caractère illusoire du *« consensus »* dans un contexte de pluralisme et d'antagonisme politique. Le consensus en présence de l'antagonisme inhérent à la politique ressemble à un terme quasiment vide de sens, dans la mesure où il semble être inadéquat dans la résolution des problèmes socio-politiques que rencontrent nos sociétés.

Jacques RANCIERE, à travers son œuvre *Au bord du politique,* décrit l'aspect problématique du consensus. Selon lui, c'est la "mésentente" et non pas le consensus qui constitue la démocratie depuis que, à Athènes en se prétendant légal des riches, le peuple a inventé la politique d'Althusser au poètes ouvrier. Il va plus loin quand en considérant le consensus comme *une annulation du dissensus, réduisant la politique à la police, masquant le social comme objet litigieux.* Ainsi, pour lui, la politique n'est pas l'art de diriger les communautés, elle est une forme dissensuelle de l'agir-humain, une exception aux règles selon laquelle s'opèrent le rassemblement et le commandement des groupes humains, La démocratie n'est ni une forme de gouvernement, ni un style de vie sociale, elle est le mode de subjectivation par lequel existent des sujets politique[63]. Ce double contre affirmation suppose une rupture avec l'idée du politique comme essence de

[63] Jacques RANCIERE, dans Gabriel MAISSI, « *La philosophie de l'émancipation chez Jacques RANCIERE »,* Politique, Revue belge d'analyse et de débat, 2004, N°35.

l'être en commun. Elle doit aboutir à se poser la pensée du pouvoir. Le caractère disssensuel de la politique dans la pensée de RANCIERE ici témoigne du rejet de toute idée de *« consensus »* dans l'acte politique. Par conséquent, tout comme Chantal MOUFFE, pour RANCIERE, il serait inutile de penser à une quelconque suppression du conflit de la politique démocratique. Le consensus se révèle être inadéquat dans la gestion démocratique des différentes cités.

B- **Les limites de la pensée moufféenne du consensus démocratique**

1. Les incertitudes du radicalisme agonistique de MOUFFE

La radicalité de la démocratie Moufféenne présente deux étapes ; lesquelles souffrent de véritables problèmes de concordance. La première incertitude se situe au niveau de l'articulation dont le but est la radicalisation des institutions démocratiques. Cette radicalisation a été introduite par la nouvelle dynamique que MOUFFE donne à la démocratie dans la sphère de la théorie agonistique, qui tire ses sources de la conception très pessimiste du *« politique »* de Carl Schmitt dont le postulat est la prédominance de l'antagonisme sous la forme la plus conflictuelle comme celle d'un ami opposé à un ennemi.

Cette réalité qui devient inquiétante dans la mesure où, la précédence de l'antagonisme suppose la subordination de la démocratie. Désormais, cet antagonisme fait de la démocratie ce qu'elle est et oriente même les différentes institutions qui en découlent. Comment radicaliser les institutions émanant d'un système aussi hétérodéterminé ? De plus, il est conféré à cette démocratie dont les actions sont limitées par la direction donnée par la hiérarchie antagonistique, le rôle de désamorçage de l'antagonisme. Mieux ce désamorçage, n'est possible que par la mise en place d'un mécanisme pouvant transformer les amis en ennemis à travers la création d'un espace symbolique qui nécessite inéluctablement l'existence d'un accord. Or tout accord est précédé de discussion ou dialogue et

est de nature consensuelle. Comment radicaliser ce qui est nativement consensuel ?

Enfin, à travers la théorie agonistique, Chantal entend redynamiser la politique démocratique, puisque, donnant la possibilité d'une confrontation entre plusieurs projets hégémoniques et définissant un cadre institutionnel, un espace aussi symbolique duquel doit prendre corps le conflit entre les adversaires. Chantal par l'agonisme confère ainsi, à la démocratie un statut statique et non dynamique, en ce sens que le dynamisme est d'ordre interne. Il se passe à l'intérieur du cadre agonistique, l'affrontement des projets de société portés par les adversaires. Le même affrontement s'observe à l'intérieur de ces projets dans leur mise en œuvre.

Ce qui nous permet de considérer que la dynamique tant vantée n'est que d'ordre externe, c'est-à-dire qu'elle se passe à l'intérieur de l'espace ou du cadre agonistique et non à l'extérieur. Par conséquent, nous pouvons dire que le cadre et l'espace n'ont pas de dynamique en soi, ils ont juste pour mission d'assurer le pouvoir du système agonique. Ils sont justes là pour assurer la régularisation d'une *« confrontation civilisée »* entre des *« adversaires civilisés »* comme l'indique Patrick Braibant dans l'un de ses articles[64]. Comment pourrait-on radicaliser un système incapable de générer un dynamisme propre ?

La deuxième inquiétude se situe notamment au niveau de l'extension des principes de liberté et d'égalité à un plus grand nombre de sphères sociales. Puisqu'en analysant la théorie de l'agonisme dont le postulat est une radicalité qui est caractérisée par une opposition sans possibilité de réconciliation des rapports sociaux qui s'affrontent au sein d'un cadre symbolique, nous apercevons que dès lors que l'une des parties en conflit l'emporte sur les autres, elle imposerait son hégémonie. Elle devient par cette même occasion la seule à pouvoir dicter sa loi et assujettir tous ses adversaires. Par conséquent, même si les éléments en conflit

[64] Patrick BRAIBANT, *« Chantal MOUFFE, ou les incertitudes de la radicalisation de la démocratie », les possible,* n°15, du mardi 17 novembre 2017, p.2 et 3.

gardent leur statut *« d'adversaires »,* ils ne pourront jamais être égaux dans la mesure où il existe désormais un groupe prioritaire dont le projet hégémonique surmonte ceux des autres.

Pour être clair, nous prenons l'exemple d'une élection à la représentation nationale où s'affrontent plusieurs partis politiques et au terme duquel l'un des partis arrive à obtenir la majorité des sièges. Dans le cas d'espèce, lorsqu'on voudra voter une loi, c'est toujours la volonté de la partie majoritaire qui l'emportera toujours, les autres n'étant plus libres de choisir autre chose que ce qui a été décidé, ils subissent alors la loi majoritaire. Comment pourrait-on étendre le principe de liberté et d'égalité dans une telle atmosphère ?

De plus, comme l'indique BRAIBANT, il se pose la grande difficulté liée à l'articulation de la première radicalisation qui est celle des institutions à la seconde qui promeut l'extension des principes de liberté et d'égalité à une plus grande sphère. Car selon lui, la théorie de l'agonisme envisage la radicalisation de la démocratie par superposition à deux concepts *« hétérogènes »* de la démocratie. Deux concepts qui n'ont en commun que le nom démocratie mais qui du point de vu contenu s'opposent presque. Parce que la première radicalisation met au sommet la démocratie qui est auto déterminante où rien ne lui est supérieur, alors que la seconde émane de la théorie de l'agonisme où l'hétéro-détermination de la démocratie est flagrante puisque désormais c'est l'antagonisme qui lui dicte le statut qu'il lui faut. C'est pourquoi Braibant conclut en ces termes :

> « *Plutôt que de s'appliquer et tenter de les articuler, il semble préférable de laisser chacune à sa logique propre, éventuellement d'en creuser les possibilités respectives si l'on estime que de telles possibilités existent et éventuellement encore de choisir de se rallier à l'une en écartant l'autre. Ou bien creuser et éventuellement choisir une conception pour qui la démocratie est essentiellement assignée à*

organiser une modération de la conflictualité sociale exigée par la permanence de la menace de l'antagonisme pur »[65].

Ces différentes incertitudes soulignées précédemment posent un problème de l'applicabilité de l'agonisme Moufféen. Mieux ces failles nous permettent de savoir que cette nouvelle perception de la démocratie n'est pas sans incongruité notamment en ce qui concerne la nature de cet espace symbolique que les adversaires sont supposés partager. Cela révèle aussi les limites de la théorie agonistique.

2. L'ambiguïté de l'agonisme démocratique de MOUFFE et les perspectives à l'horizon

Après avoir développé quelques inquiétudes sur le radicalisme démocratique de MOUFFE, il nous revient d'examiner la théorie qui en constitue le noyau ; celle de l'agonisme politique. L'agonisme moufféen de la démocratie, a pour but d'apprivoiser l'antagonisme en transformant la relation ami/ennemi en une relation adversariale, et permettant aux adversaires de partager un espace symbolique bien qu'il n'existe aucune possibilité de réconciliation entre eux. Comment deux entités non réconciliables pourraient- elles partager un même espace aussi symbolique qu'il soit ? Cette interrogation laisse à croire que l'agonisme devient une coquille vide dans la mesure où il prône une coexistence pourtant impossible. Car, comment envisager le partage d'un même espace sans un accord ? Comment pourrait-on parvenir à un accord sans un minimum de consensus ? C'est alors cette réalité inébranlable qui révèle le caractère ambiguë de cette théorie de révolution démocratique de MOUFFE.

Par ailleurs, cette ambiguïté se fait ressentir quand on constate l'incapacité de MOUFFE à se défaire du terme *« consensus »*, puisqu'après avoir prononcé son caractère illusoire, elle le réadopte même si cette fois-ci elle y ajoute le terme de *« dissensus »*. Elle affirme : « *Evidemment le consensus est nécessaire* mais

[65] *Idem.*

elle doit s'accompagner de dissensus »[66] . Le consensus devient alors un élément fondamental, c'est pourquoi, *« il faut qu'il y ait consensus sur les institutions de base de la démocratie et sur les valeurs "éthico-politique" qui définissent l'association politique liberté et égalité pour* tous»[67]. Cet état de chose nous permet de reconnaître que l'agonisme, même s'il nous permet d'admettre la présence permanente du conflit en politique, il n'en constitue pas la solution puisqu'incapable de se défaire du consensus qui est supposé amplifier les antagonismes. Par conséquent, il paraît noble d'admettre que l'inadéquation du consensus et l'incapacité à résoudre les problèmes dont souffrent nos sociétés modernes trouvent leurs encrages dans d'autres sources qu'il urge de dévoiler. Le consensus a alors sa place dans la politique démocratique. Cependant, l'interrogation qu'il urge d'émettre est celle-ci : quelles sont les véritables origines de l'inadéquation du consensus démocratique dans les sociétés contemporaines ?

Faire de l'impasse sur ce qu'était la démocratie dès son origine serait une grosse erreur. En effet, le régime démocratique, dès sa naissance à Athènes provient de la volonté de faire participer tous les citoyens à la gestion de la cité, notamment dans les prises de décision. C'est d'ailleurs cet esprit qui se traduit clairement à travers cette réforme engagée par *Clisthène,* l'un des réformateurs Athéniens du VI^{ème} siècle avant Jésus-Christ, qui ayant entrepris une réforme judiciaire et politique favorisant l'isonomie, l'égalité de tous devant la loi. La perspective dialogique était le choix des premiers démocrates à travers l'adoption du type directe de démocratie sous lequel cette cité a été dirigée des siècles durant. Or tous ne pouvaient prendre part à la prise de décision sans qu'il n'y ait au terme des discussions un minimum de consensus. Par conséquent le consensus est le principe premier par lequel la démocratie a été créée, c'est le fondement même de la démocratie.

[66] Chantal MOUFFE, *L'illusion du consensus, Op.cit.,* p.50.
[67] *Idem.*

Si ce principe advient à perdre de ses ailes, c'est sûrement parce que quelque chose a dû se passer, il faudrait alors interroger les démocraties contemporaines pour en dégager les nuances et tirer les conclusions idoines. Ainsi, la démocratie contemporaine s'est débarrassée de l'aspect *« direct »*, elle est devenue *« représentative »* tout en revêtant *« la loi majoritaire »* d'une superbe puissance inégalable. Comme l'explique le professeur THYERRY Chopin : «*le point important ici est que le régime politique démocratique repose sur la combinaison de la souveraineté du peuple et le principe majorité selon lequel les choix politiques opérés par les citoyens sont le résultat de prise de décision de la majorité»*[68]. Le premier problème se situe alors au niveau de la représentation du peuple. Puisque la question de la volonté générale se pose dans la mesure où la représentation de celle-ci dénaturerait la véritable volonté du peuple. C'est for de ce constat que Jean-Jacques Rousseau avertissait : *« la souveraineté ne peut être représentée, par la même raison, qu'elle ne peut être aliénée ; elle consiste essentiellement dans la volonté générale, et la volonté générale ne se représente point : elle est la même, ou elle est autre ; il n'y a point de milieu »*[69]. Mieux, pour Rousseau « les *députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants, ils ne sont que ses commissaires, ils ne peuvent rien conclure définitivement »*[70].

La difficulté de la démocratie commence à partir du moment où le peuple se fait représenter. Elle s'accentue même quand le *« principe majoritaire »* devient le critère par excellence de désignation des représentants du peuple, dans la mesure où le choix ne reflète pas la volonté de tous les compartiments de la cité, d'où la discrimination de la minorité. Ainsi, la *« loi majoritaire »* devient un danger et un handica*p* pour la bonne marche de ce régime qui de plus en plus se sent éprouvé. C'est exactement cette décadence qu'entrevoyait Karl Popper

[68] Thierry CHOPIN, *« Démocratie illibérale ou automatisme majoritaire ? »,* institut Jacques Delors, Policy Paper, n° : 235, 19 février 2019, p.3.
[69] Jean-Jacques ROUSSEAU, *Du contrat social,* Paris, Flammarion, 2000, p130.
[70] *Idem.*

quand il disait : « La *démocratie est une façon de préserver l'Etat de droit. Mais il n'y a pas de principe en vertu duquel la majorité a raison, parce que la majorité peut commettre d'énormes erreurs, mettre en place un tyran, voyer pour la tyrannie comme cela s'est produit assez fréquemment»*[71]. Ce n'est pas ROSANVALLON, qui dira le contraire quand il affirme : *« La démocratie repose certes sur une légitimité de type électoral et majoritaire, mais également sur des institutions indépendantes qui visent à protéger les droits fondamentaux des citoyens contre les risques de "tyrannie" comme c'est le cas des cours constitutionnelles*[72].

On comprend de façon évidente que l'une des sources les plus en vue, des crises dans nos différentes démocraties est la loi majoritaire, car c'est surtout elle qui favorise l'écrasement de la minorité qui de son côté ne veut se laisser piétiner, puisque la majorité en remportant les élections s'impose à tous à travers des prises de décisions qui ne nourrissent que ses intérêts. Car *« qu'est-ce qu'une majorité prise collectivement, sinon un individu qui a des opinions et le plus souvent des intérêts contraires à un autre individu qu'on nomme majorité ? Or, si vous admettez qu'un homme revêtu de la toute-puissance peut en abuser contre ses adversaires, pourquoi n'admettez-vous pas la même chose pour une majorité ? »*[73].

[71] Karl POPPER, *La leçon de ce siècle,* Paris, 10/18, 1997, p.90.
[72] Pierre ROSANVALLON, La légitimité démocratique, impartialité, réflexivité, proximité, paris, le seuil, Partie II, 2008, p.191.
[73] Alexis TOCQUEVILLE, *La démocratie en Amérique,* Paris, Gallimard, Bibliothèque de la pelade, 1992, partie VII, p.285-289.

Conclusion

Au terme de notre réflexion, il convient de retenir que s'il y eu un penseur de la sphère démocratique qui a pu percer le réalisme conceptuel de la notion de *« politique »,* c'est bien Chantal MOUFFE. Et ce, parce que sa théorie politique prend en compte la question de *« l'antagonisme »* qui a une influence incontestable sur la politique. MOUFFE estime que si les libéraux croient en la possibilité du consensus, c'est parce qu'ils nient le caractère conflictuel du politique.

Ayant donc une vision post-politique du monde, ces libéraux, ne prennent pas au sérieux le pluralisme démocratique. La conséquence est claire, on assiste à l'intervention de la morale dans la politique pour en aboutir à l'exclusion de tout système de gestion sociale non libéral. Ces systèmes exclus sont obligés de s'exprimer par la violence : c'est la naissance du terrorisme. C'est pourquoi MOUFFE clame haut et fort, *«le fait de concevoir le but d'une politique démocratique en terme de consensus et de réconciliation n'est pas seulement erroné conceptuellement, mais dangereux politiquement »*[74].

Face à cette accablante situation, Chantal propose une nouvelle dynamique radicale, qui impose à la politique démocratique d'envisager *« l'agonisme »* politique comme l'ultime alternative aux différentes crises politiques. L'agonisme apporte une plus-value à toute gestion sociale car imposant la reconnaissance de l'antagonisme à l'idéal démocratique. Compatible au pluralisme démocratique, l'agonisme est la création d'un espace symbolique où une relation ami/ennemi se transforme en une relation adversariale dans laquelle les parties en conflit sont des adversaires et non des ennemis. Ainsi, pour Chantal, « *le but de la démocratie est de transformer l'antagonisme potentiel en agonisme»*[75]. Ce radicalisme Moufféen tire ses sources de la conception foucauldienne du pouvoir, de la relation ami/ennemi de Carl Schmitt et surtout de la compréhension du vote parlementaire

[74] *Ibid.,* p.9.
[75] Chantal MOUFFE, *Le politique et la dynamique des passions, Op.cit.,* p.149.

de Canetti. Si le consensus semble être inadéquat, il n'en demeure pas moins que la solution proposée par MOUFFE telle l'agonisme contient assez d'incertitudes notamment en ce qui concerne la nature ambiguë de l'espace symbolique que pourraient partager les parties en conflit. Son handicap est de ne pouvoir se débarrasser du consensus même si elle exige que celui-ci s'accompagne de dissensus.

Voilà pourquoi nous estimons qu'il existe d'autres sources de l'inadéquation du consensus. Lesquels sont : le changement de paradigme de la démocratie qui est devenue au cours de son histoire, un système représentatif et non direct. Mieux, l'hyper-valorisation de la loi majoritaire serait même la véritable source de l'échec du consensus. C'est pourquoi, *« il n'y a de raison particulière de défendre le mot "libérale", mais il y a toutes les raisons de ne pas laisser les méthodes et but de la démocratie être obscurcis et perverti par les attaques contre le libéralisme, le danger n'est pas d'ordre théorique : il est intensément pratique*[76].

Sur ce, nous pensons qu'il y a toute les raisons de défendre le consensus démocratique comme l'a su bien dit Lokengo ANTSHUKA dans son œuvre ¨*Consensus politique et gestion Démocratique du pouvoir en Afrique*¨[77], non seulement pour l'Afrique mais aussi pour les démocraties occidentales. Et le seul moyen d'y parvenir serait de *« réinitialiser le rapport consensus-loi majoritaire* de sorte que le consensus ait une prévalence sur tous les autres principes notamment sur le principe majoritaire. Cependant des questions subsistent toujours, car s'il faut revoir ce rapport, par quel mécanisme cette réinitialisation serait-elle possible ? La mise en œuvre d'autres formes d'élection comme celle du tirage au sort ne serait-elle pas une piste favorable ?

[76] John DEWEY, *« Democraty Is radical »,* Common sens, n°6, Janvier, 1937.
[77] Lokengo ANTSHUKA ngonga, *consensus politique et gestion démocratique du pouvoir en Afrique,* Bruxelles, Édition Académie, 2015, p.11.

Références Bibliographiques

1- Ouvrage Central

MOUFFE Chantal, *L'illusion du consensus,* Paris, Michel Albin, 2016.

2- Autres ouvrages de MOUFFE et articles sur l'auteur

MOUFFE Chantal, *Agonistique : penser politiquement le monde*, Paris, *L*es Beaux-Arts, 2014.

BRAIBANT Patrick, « *Chantal MOUFFE ou les incertitudes de la radicalisation de la défense », Les possibles, n°15, Novembre 2017.*

LACLAU *Hernesto* et MOUFFE Chantal, *Hégémonie et stratégie socialiste : vers une politique démocratique radicale,* les solitaires intempestifs, Paris, 2009.

MOUFFE Chantal, *Le paradoxe démocratique*, les Beaux-Arts, Paris 2016, 152.p.

MOUFFE Chantal, *Le politique et la dynamique des passions,* politique et société, 22(3).

3-Ouvrages et articles divers

GIDDENS Anthony, *Beyon left and righ*t, Cambridge, party press,

1994.

COHEN Joshua, dans Philippe Urfalino, « Démocratie Délibérative, Démocratie Débattante, Démocratie Participative », *chap1, Revue européenne des sciences sociales, N°136.*

DEWEY John, « *Democraty is radical* », Common sens, n°6, Janvier, 1937.

MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois,* liv2, chap3, t1, Paris, Garnier-Flammarion, 1993.

HABERMAS Jürgen(1997), dans Faloukou DOSSO, *«Du consensus de cœur au consensus des arguments : la conception de la démocratie chez Rousseau et Habermas »*, Hermès, La revue 2012/3, N°64.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social,* Paris, Flammarion, 2000.

ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, v1, Paris, Granier- Flammarion, 1992.

TOCQUEVILLE Alexis, *La démocratie en Amérique*, Paris VII, Paris, Gallimard, 1992.

POPPER Karl, *La leçon du siècle, Paris,* Edition 10/18, 1997,

ROSANVALLON Pierre, *La légitimité démocratique, impartialité, réflexivité, proximité,* Paris, seuil, 2010.

FREUD Sigmund, *Le malaise dans la civilisation,* Paris, seuil, « point essaie », 2010.

RANCIERE Jacques, « *La philosophie de l'émancipation chez Jacques RANCIERE »*, Politique, Revue belge d'analyse et de débat, 2004.

ELLUL Jacques, *L'illusion du politique,* Paris, 1964.

FOUCAULT Michel, *L'histoire de la sexualité I,* Paris Gallimard, 1976.

CANETTI Elias, *Masse et puissance,* Paris, Gallimard, 1960.

BECK Ulrich, *The reinventoin of politics: Rethinking modernity in the Global Social order*, Cambridge, policy 1994.

MANDELA Nelson, *un long chemin vers la liberté,* paris, livre en poche, 1996.

Table des matières

Dédicace **1**

Remerciements **2**

Résumé **3**

Sommaire **4**

Introduction **5**

Chapitre I : Du fondement du consensus démocratique **7**

A-De l'antagonisme politique au consensus **7**

1- La négation de l'antagonisme du politique 7

2- La représentation post-politique du monde 10

B-Le consensus rationnel comme critère de démocratisation **13**

1-L'approche rationnelle du consensus démocratique 13

2-Le consensus libéro-démocratique : À foison de conséquences 15

Chapitre II : Le consensus démocratique dans la pensée de MOUFFE **18**

A- La critique du consensus démocratique **18**

1- L'illusion dans la démocratie libérale 18

2- Les valeurs identitaires dans la démocratie libérale 21

B- Les grandes orientations de la pensée moufféenne de la démocratie **24**

1-La reconnaissance du conflit à l'idéal démocratique 24

2-L'agonisme, le but de toute organisation démocratique 28

Chapitre III : Portée et Limites de la pensée Moufféenne du consensus **32**

A- Portée de la pensée Moufféenne du consensus démocratique **32**

1- Le projet de la radicalité Moufféenne de la démocratie 32

2- Chantal MOUFFE et autres conceptions du consensus 34

B- Les limites de la pensée Moufféenne du consensus démocratique **37**

1- Les incertitudes du radicalisme agonistique de MOUFFE 37

2-L'ambiguïté de l'agonisme démocratique de MOUFFE et perspectives à l'horizon 40

Conclusion 44

Références Bibliographiques 46

Table des matières 48